

COMMUNIQUE DE PRESSE : COMITE DE RIVIERE DU 29 mars 2007

“ Le Contrat de Rivière Gave de Pau, signé en mai 2002 pour 5 ans, arrive dans sa dernière année de programmation : déjà 5 ans de mise en œuvre et de nombreux résultats encourageants !

De nombreux travaux d'assainissement programmés réalisés (nouvelles stations d'épuration, réhabilitation, extension de réseaux, ...) ont eu des répercussions positives sur la qualité des eaux du Gave de Pau notamment en matière de bactériologie (taux d'*Escherichia coli* divisé par 4 depuis 2002 en aval de Lourdes) ; A noter, cependant, le retard de certaines communes.

La mise en place du SPANC, par le SMDRA dès 2003, pour le contrôle des assainissements individuels a également participé à cet effort de dépollution et de préservation de nos rivières.

Le " réseau-qualité " du Contrat de Rivière a permis, depuis 2002, de suivre cette amélioration avec une quinzaine de points de mesures et une fréquence annuelle d'analyses importante.

L'état général des cours d'eau du bassin s'est également nettement amélioré grâce au travail des brigades vertes, encadrées par des " techniciens rivière " compétents.

Les études (hydraulique, dynamique fluviale, agricole, migrateurs, ..) programmées ont été réalisées. Les différents résultats collectés dans le cadre du Contrat de Rivière ont abouti, pour certains, à un programme d'actions déjà réalisé ; les autres seront intégrés dans le programme de l'avenant au Contrat de Rivière 2007-2010.

L'aménagement des berges du Gave de Pau visant à améliorer les conditions d'accès à la rivière pour les activités nautiques (pêche, sports d'eaux vives, ...) est à ce jour achevé et apporte satisfaction aux usagers.

Enfin, les actions de communication autour du Contrat de Rivière ont été nombreuses depuis 2002 : bulletins d'information, site internet, guides pratiques, journées de l'eau, ...

Les conditions satisfaisantes dans lesquelles sont menées les actions du Contrat de Rivière depuis sa signature s'accompagnent de résultats positifs et concrets sur le terrain. Toutefois, un travail de longue haleine reste encore à accomplir. Ainsi, nous espérons que la prolongation de ce Contrat sera soutenue par nos différents partenaires par la signature d'un avenant au Contrat de Rivière pour 2007-2010.

Le Gave de Pau est un atout essentiel pour nos vallées. Cet élément structurant, de par son caractère torrentiel, impose aux acteurs locaux une vigilance, une concertation et un suivi de tous les instants qui doivent être pérennisés dans le temps.”

*Georges AZAVANT, Président du Comité de Rivière
Laurence DUROT, Animatrice du Contrat de Rivière*